



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

Depuis quelques semaines, nous sommes en 2015. Cette nouvelle année marquera des réformes qui impacteront notre commune.

Cependant, la tragique actualité des derniers jours, nous a tous bouleversé. En effet, nous garderons longtemps dans notre mémoire ces assassinats et aurons une pensée pour les 17 victimes. Après 3 jours de deuil national, la population s'est mobilisée et a manifesté sa solidarité le dimanche 11 Janvier pour défendre la liberté d'expression.

Pour notre activité locale, revenons sur l'année écoulée. Plusieurs changements importants se sont produits en 2014.

Comme vous le savez, le 1er Janvier a vu naître la Communauté de Communes du Sud Messin (fusion des communautés de communes de l'Aéroport, du Vernois et de Rémyilly) : 35 communes, 16 000 hectares, mutualisation des moyens humains et matériels avec les autres collectivités.

Depuis les élections municipales de Mars, les diverses commissions travaillent sur de nouveaux projets.

Les travaux commencés sont maintenant achevés (placettes rue des lilas et rue des charrons, réaménagement de la mairie avec mise en conformité pour l'accueil des personnes handicapées et depuis quelques semaines, une magnifique porte d'entrée).

Afin de réaliser des économies d'énergie nous avons rénové notre éclairage public avec des ampoules basse consommation. Conformément à la nouvelle législation, l'éclairage de la mairie et de l'église cesse à 23h.

Courant 2015 :

Les dotations de fonctionnement seront réduites et ces économies réalisées nous permettront de mieux équilibrer notre budget.

Pour les investissements, un projet de rénovation et de mise en conformité de l'école maternelle est en cours. Des réunions sont prévues dans les prochaines semaines à cet effet.

La marche est un bon exercice physique, nous souhaitons donc revoir les chemins communaux afin qu'ils soient praticables pour tous. Avec le concours de la Communauté de Communes du Sud Messin une étude de faisabilité est en cours.

Au printemps, nous souhaitons embellir notre village en y apportant quelques nouvelles touches de verdure et de fleurs.

Je vous souhaite une très bonne année 2015. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à toute votre famille le bonheur d'être ensemble, la joie et la santé.

Gilles BECK votre maire,

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone :

- Lundi : de 14h à 18h30
- Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi : de 8h30 à 12h
- Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi : de 14h à 18h

Tel : **09 63 48 67 25**

email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : www.bechy.fr

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :
- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémyilly

Joyeux anniversaire à nos aînés !

Depuis quelques mois, la municipalité a décidé de célébrer l'anniversaire de nos aînés âgés de plus de 85 ans.

M. le maire, accompagné de plusieurs conseillers, s'est ainsi rendu au domicile de M. Fernand FOULIGNY le 28 Novembre et chez M. Gérard MULLER le 5 Janvier dernier pour leur offrir un colis gourmand.



Joyeux anniversaire à Gérard MULLER (à gauche) et à Fernand FOULIGNY (à droite)

Le Conseil Régional consulte les Lorrains le 1^{er} Février 2015

Le Conseil Régional de Lorraine a décidé de consulter les habitants de la Lorraine à propos de l'intérêt de construire la gare de Vandières (entre Metz et Pont à Mousson) qui serait à l'interconnexion de la ligne TER Metz - Nancy et de la ligne TGV faisant partie du projet de la ligne à grande vitesse Est Européen. La gare de Louvigny serait alors transformée en gare de fret TGV.

Cette consultation se fera comme pour les élections politiques (affichage, bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h)

En attendant des informations plus précises, retenir que les électeurs auront à répondre par OUI ou par NON à la question qui sera posée par le Conseil Régional.

Important : Les inscriptions sur les listes électorales réalisées au cours d'une année n'étant effectives qu'à partir du 01 Mars de l'année suivante, pour voter le 01 Février 2015, doivent en faire la demande en Mairie, au plus tard le 20 Janvier 2015 :

- les jeunes qui ont eu ou auront 18 ans entre le 23 Mars 2014 et le 31 Janvier 2015
- les autres électeurs qui se sont inscrits en 2014

Attribution des lots de chasse communale

Cette année les baux de location de chasse sont à renouveler. Ils seront consentis pour neuf années, à partir du 2 février 2015 jusqu'au 1^{er} février 2024. Après l'ouverture des plis, le conseil municipal loue la chasse communale à Gilles DROUIN.

Le chasseur s'engage à rétablir et à maintenir par l'exercice de la chasse, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur son territoire. Il limite la prolifération des « nuisibles ». Une partie des chasseurs de Béchy sont piégeurs agréés : l'an passé ils ont piégé et tiré 87 renards et 837 corvidés (corbeaux et assimilés). Le renard est propagateur de l'échinococcose par ses déjections et peut ainsi contaminer des légumes, fruits, baies, et salades, et champignons...

Cet équilibre est défini de façon à permettre la régénération sans protection des principales essences dans nos forêts, à parvenir à un niveau de dégâts aux cultures agricoles "acceptable".

Les dates de chasse sont affichées en mairie et sur le site web de la commune. Il est fortement recommandé de ne pas aller en forêts quand la chasse est en cours. Celle-ci est toujours signalée par des panneaux mis à chaque entrée principale. Les balades en forêts doivent se faire chiens en laisse afin de ne pas déranger les mises bas du gibier ou qu'ils ne se fassent pas blesser par un sanglier.

Saint-Nicolas dans les écoles

Saint-Nicolas est passé en « petite » et « grande » sections à l'école maternelle. Merci au corps enseignant et à Gilbert.



Saint-Nicolas à l'école maternelle (à gauche) et à l'école primaire (à droite)

Commémoration et deuil national

A l'occasion de l'armistice du 11 Novembre 2014, pour célébrer la paix revenue après un douloureux épisode de l'Histoire de France qui débutait il y a un siècle, une cérémonie de commémoration de la guerre de 14-18 a eu lieu devant de le monument aux morts situé dans l'église du village. Cette célébration a commencé avec une interprétation de *La Marseillaise* par une vingtaine d'enfants de l'école primaire, accompagnés à la flûte par leur enseignante Mme RUFFIEUX. Puis M. le Maire, a inauguré une sculpture créée par l'artiste lorrain Paul FLICKINGER, représentant un poilu et la grande guerre, installée sur le monument aux morts. La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié dans la salle du Foyer Socio-Educatif.



M. le Maire inaugurant la sculpture à la mémoire de la guerre de 14-18

Suite aux attentats et prises d'otages du mois de Janvier 2015 les drapeaux de la mairie ont été mis "en berne" avec un crêpe noir. Le conseil municipal du 9 Janvier 2015 a respecté une minute de silence avant de délibérer. Nous sommes Charlie.

Porte d'entrée à la mairie

On peut voir sur la photo ci-contre la nouvelle porte d'entrée de la mairie-école. Elle est décorée du blason de la commune.



Les drapeaux en berne suite aux attentats à Paris

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert

Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Février des théâtres dans les Foyers Ruraux

La septième édition du festival de théâtre amateur et humoristique « Février des théâtres » se déroulera du 31 Janvier au 21 Février 2015 à Béchy, Orny, Saint-Jure, Solgne et Verny.

Parmi les 8 spectacles proposés, deux seront présentés à Béchy, salle du foyer socio-éducatif :



"Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort ?" le 14/2 à Béchy

Masques, Des Voix. L'ingénieur Mambretti propose à sa femme Antonia : « Formons un couple ouvert ! ». Pour lui, ça veut dire qu'il est libre d'avoir autant d'aventures qu'il veut. Et il ne se gêne pas. Sa femme n'a qu'à en faire autant. Pour elle, ça signifie que son mari la trompe à tour de bras. Et elle le vit mal. Elle tombe dans le désespoir, fait plusieurs tentatives de suicide. Au bout du compte, Antonia va se laisser convaincre. Elle va utiliser sa liberté et chercher des aventures de son côté également. Mais là où pour lui il s'agit de simples coucheries, pour elle, il va s'agir de vrais sentiments... Le retour de balancier ne va pas tarder.

Samedi 14/02/15 à 20h : « Qu'est-ce qu'elle fout la mort ? », comédie de Virginie VAN ACKER, jouée par le Théâtre de l'Ile en Joie.

Quand Cécile apprend que sa mère est sur le point de mourir elle prévient tout naturellement sa sœur avec qui elle entretient des relations épisodiques et conflictuelles. Nadine et son mari débarquent donc de Deauville pour assister à l'enterrement... seulement voilà, maman ne meurt pas et les langues se délient... on ne choisit pas sa famille...

Dimanche 18/02/15 à 15h : « Couple ouvert à deux battants », comédie jubilatoire de Dario FO et Franca RAME, jouée par la Compagnie Des



"Couple ouvert à 2 battants" le 18/2 à Béchy

La soirée de clôture programmée le samedi 21 février 2015 à Solgne (salle du Colombier à 19h00) sera pleine de surprise. Cette année, les bénévoles du collectif ont souhaité pendre totalement en charge la construction de cette soirée. Pour ce faire, le foyer rural de Béchy accueille en résidence la Compagnie amateur « Incognito » dans un désir de partage de compétences et donc de réciprocité. Il s'agira de plonger notre public dans une ambiance foire 1900...

Ce festival est soutenu par la Communauté de Communes du Sud Messin, la Région Lorraine, la Fédération des Foyers Ruraux de Moselle, Scènes et Territoires en Lorraine et les communes accueillantes.

Programme complet sur www.fdt57.fr

Tarifs : Adultes 6 € ; - 12 ans 4 €. Clôture (restauration comprise) : adultes 20 € ; -12 ans 10 €

Réservations : Véronique MICHEL : 06.14.70.00.26 ou foyrururalbechy@gmail.com

A l'écoute de l'ES Béchy

A l'aube de cette année nouvelle, l'ES Béchy tient tout d'abord à exprimer ses meilleurs vœux de santé à l'ensemble de la population de la commune.

En ce qui concerne le club, on peut dire que la fin d'année 2014 n'a pas souri aux équipes sénières. L'équipe A totalisant 3 points avec un seul match gagné sur 9. L'équipe B avec 7 points a fait un peu mieux : 2 victoires et 1 nul sur 9 matchs joués.

La satisfaction vient de la section « jeunes ». Depuis plusieurs années les progrès s'améliorent à vue d'œil. Les résultats sont très satisfaisants. L'équipe U13 termine 1^{er} ex-aequo avec le FC Woippy et l'ESAI de Metz, et se trouve classée 3^{ème} au goal-average. Pour ce qui est de l'effectif, il a doublé, passant de 34 à 65. Les équipes ont été doublées en U13 et en U11, avec une B.

Espérons que 2015 nous apporte plus de satisfactions en équipes sénières avec l'absorption des joueurs de LEMUD.

Quelques dates de manifestations à retenir :

Lotos les Dimanche après-midi 18 Janvier et 1^{er} Mars au FSE de Béchy.

Le 14 Mai : rassemblement des 7 et 8 ans

Le 13 Juin : tournoi U11 toute la journée

Le 14 Juin : tournoi U13 l'après-midi

Les 10, 11 et 12 Juillet : fête patronale

Béchy en bref

Chauffage de l'église

Le Conseil de Fabrique de Béchy remercie les généreux donateurs qui ont permis de collecter 1350€ dans 23 enveloppes pour le chauffage de l'église.

Repas des seniors

Le repas des seniors se déroulera le 26 Avril 2015.

Scrutins à venir

Deux scrutins sont planifiés dans les mois qui viennent :

- 01/02/2015 : référendum régional sur la construction d'une nouvelle gare TGV (voir page précédente)

- 22 et 29/03/2015 : élections départementales (anciennement cantonales), pour désigner votre représentant au Conseil Général de Moselle.

Association des colotis des coteaux de Béchy

Les habitants du lotissement « Les coteaux de Béchy » se sont réunis, lors de la réunion annuelle de leur association des copropriétaires, le 21 novembre 2014. Cela a été l'occasion de faire le point sur les terrains : sur l'année 2014, 4 parcelles ont été vendues et 10 restent à vendre.

Pendant cette réunion, les nouveaux habitants ont pu débattre des améliorations à apporter pour le confort de chacun. Ainsi, il a été rappelé quelques règles (tenir les animaux en laisse, ramasser les déchets, éviter les destructions des biens publics,...).

La difficulté pour les nouveaux habitants de bénéficier d'internet a également été soulevée.



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Remilly

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Jeudi 9h30 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00
13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

Les actions de l'A.E.N.

L'association Amitié Entre Nous de Béchy (A.E.N) a organisé samedi 1^{er} Novembre 2014 son traditionnel défilé d'Halloween. Sous un soleil magnifique et une douceur exceptionnelle, 75 petits monstres se sont promenés dans les rues du village. Pâtisseries monstrueuses confectionnées par les membres de l'association, petits divertissements dans la salle mystère de l'école maternelle ont régalé les enfants... Merci à M. le Maire pour le prêt des locaux, aux villageois pour leur accueil et les friandises données, ainsi qu'aux parents présents si nombreux un jour férié et aux membres de l'équipe A.E.N. toujours partant pour divertir les enfants.

L'A.E.N a proposé aux 4 communes du regroupement scolaire une vente de sapins de Noël qui venaient de la Pépinière de Villers. 75 commandes ont été distribuées samedi 6 Décembre 2014 autour d'un verre de vin chaud. Les bénéficiaires serviront à financer des sorties proposées aux enfants de nos écoles.

Le vendredi 19 Décembre après-midi un spectacle a été offert aux enfants des écoles de Béchy. La conteuse "L'Improbable" à ravi tous les enfants en les faisant participer à son spectacle. Nous avons eu ensuite la venue de père Noël qui à distribué des bonbons et un goûter a été servi à tous. Merci aux mamans pâtisseries qui ont apporté des gâteaux.

Pour embellir le village et permettre de proposer une activité artistique aux enfants à partir du CE1, l'A.E.N a confectionné des sujets en bois qui ont été peints par les enfants volontaires le mercredi 26 Novembre 2014 à la salle des fêtes. Encadrés par les membres de l'association et Marie-Ange GROSCLAUDE (adhérente, non membre du comité qui nous aide dans nos manifestations, MERCI à elle), 18 enfants y ont participé. Après finitions et vernissages 14 décors de Noël ont été répartis dans les rues du village.

L'A.E.N vous souhaite à tous une excellente nouvelle année.

Prochaine manifestation de l'A.E.N : Soirée dansante italienne le samedi 21 Février 2014 (16 € adultes, 6 € enfants)

Arrivées

Bienvenue à :
Christelle et Sébastien ANTON et leurs enfants
Auréli DECHEN et ses filles
Ludovic DEGHNOUCHE et Julie PIRRONE
Natalia et Frédéric LABAYE et leur fille
Laurent LEWICKI, Hélène LAURENT, et leurs enfants
Daniel et Sahra LOTAIRE et leurs fils
Muriel ZIMMERMANN et son fils

Départs

Bonne continuation à :
Elise AUBAILLY
Pascale CONSRUCK et sa famille
Lucie COURTE
Maxime MASUREL
Christophe ROSSIGNOL et sa famille

Naissances

Longue vie à :
Rose FAURE
Robin CLEMENT

Décès

Nos sincères condoléances aux familles de :
Paul BLAISE
Colette L'HUILLIER, née RICHARD
Gilbert L'HUILLIER

Tarifs des services

Portion communale : 35 €
Droit de stationnement : 15 € / an
Concession cimetièrre : 150 € les 2m² pour 50 ans
Place au columbarium : 1000 € pour 50 ans
Redevance assainissement : 1,15 €HT / m³
Dispense de fosse septique : 2300 €HT
Sière de bois à façonner (résidents Béchy): 10 €HT
Sière de bois à façonner (extérieurs) : 12 €HT
Prix du sière relevé de couvert (chablis) : 3,35 €HT
Photocopie en mairie : 0,20 €
Location de la salle des fêtes : se renseigner en Mairie ou sur www.bechy.fr



En haut à gauche : la conteuse « L'Improbable » le 19 Décembre - En haut à droite : le défilé d'Halloween
En bas à gauche : les bénévoles vendeurs de sapin - En bas à droite : décoration de Noël réalisée par l'AEN

Illuminations dans le village

Cette année encore Gilbert FOULIGNY a illuminé l'entrée de l'église pour les fêtes de fin d'année. Merci à lui !



Les illuminations de Noël à l'entrée de l'église

SUPER U
les nouveaux commerçants
RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63
ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité